



VILLE DE

Launaguet

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le vingt-neuf mai deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

**Objet : CIMETIERE COMMUNAL  
ACTUALISATION DES TARIFS**

**Délibération n° 2024.05.29.052**

**Rapporteur : Pascal PAQUELET**

Monsieur Pascal Paquelet expose aux membres de l'assemblée qu'il est nécessaire de délibérer afin de réviser les tarifs des concessions, cases de columbarium et emplacements dédiés aux cavurnes du cimetière.

NATURE DES EMPLACEMENTS	PRIX DES CONCESSIONS EN EUROS Applicables au 01.09.2024	
	15 ANS	30 ANS
Case de columbarium	215	428
Concession Cavurne 0,49 m <sup>2</sup> (70 cm X 70 cm)	215	428
Concession de 3 m <sup>2</sup> Avec fosse maçonnée ou en pleine terre	215	428
Concession de 6 m <sup>2</sup> Pierre tombale ou caveau	428	858
Concession de 9m <sup>2</sup> Pierre tombale ou caveau	644	1288
Caveau provisoire Gratuit pendant 2 mois, au-delà, le tarif est dû en début de mois La durée maximum d'utilisation du caveau provisoire est fixée à 6 mois	32€ par mois	

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'adopter les tarifs tels que décrits dans le tableau ci-dessus.

**Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :**

- Adoptent les tarifs tels que décrits dans le tableau ci-dessus, applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2024.

**Voté à l'unanimité**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

**Marie-Claude FARCY**

Secrétaire de séance,

**Michel ROUGÉ**

Maire,

<p><b>Membres en exercice : 29</b> Membres présents : 23 Absents excusés Représentés : 6 Absent : /</p> <p>Date convocation 23 mai 2024</p> <p>Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture</p> <p>- publication ou notification</p> <p style="text-align: center;"><b>17 JUIN 2024</b></p>	<p><b>Étaient présents (es) :</b> Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Martine BALANSA, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Christine COGNET.</p> <p><b>Étaient excusés représenté(es) :</b> Françoise CHEURET (pouvoir à P. PARADIS), Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Thierry MORENO (pouvoir à J-L GALY), Patrice RENARD (pouvoir à A. MIRANDA), Pascal AGULHON (pouvoir à B. DEVAY).</p> <p><b>Absent : /</b></p> <p><b>Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY</b></p>
--	--